

N°17

LE JOURNAL INTERNE DU CHU DE REIMS

JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 2019

CONNEXION

14

DOSSIER

COORDINATION

DE LA PRISE EN CHARGE

DE LA PERSONNE ÂGÉE

7

ACTUALITÉS

Inauguration de la
Maison de la santé

10

QUALITÉ

Vous avez dit
vigilances ?

18

ZOOM SUR...

La Stérilisation



www.chu-reims.fr



S O M M A I R E

- 03** | ACTUALITÉS
> Le CHU de Reims fait un don à Brazzaville
- 07** | VU À LA TV
> Journée nationale du don d'organes et de tissus.
- 09** | ÇA S'EST PASSÉ AU CHU
> Garden party à l'Hôpital Américain
- 10** | QUALITÉ
> Les vigilances
- 11** | USAGERS
> La personne de confiance « ça vous parle ? »
- 12** | LA VIE AU CHU
> Nomination Dr Labrousse
- 14** | DOSSIER
> CIMH
- 18** | ZOOM SUR...
> La stérilisation au CHU de Reims
- 20** | STRATÉGIE / GHT
> Conventions hospitalo-universitaires
- 22** | LES PROJETS DE NOS TALENTS
> Recrutement de nouveaux formateurs-relais
- 24** | TRAVAUX
> Pôle de biologie territoriale
- 26** | AGENDA



Frédéric ESPENEL
Directeur général
adjoint

Le contexte démographique de notre territoire est marqué par le vieillissement de la population.

Si la vieillesse n'est pas une maladie, une partie de la population des plus de 75 ans accumule toutefois des facteurs de fragilité (poly-pathologies, mobilité réduite, chutes et perte d'autonomie, troubles cognitifs, isolement ou épuisement des proches aidants). Ces situations complexes se traduisent notamment par des passages itératifs aux urgences et des hospitalisations parfois inadaptées, préjudiciables tant pour les patients eux-mêmes que pour le bon fonctionnement de nos organisations.

Le CHU de Reims, avec les établissements sanitaires et médico-sociaux et les professionnels de santé, s'engage depuis de nombreuses années dans la construction d'un parcours global de prise en charge des personnes âgées : c'est un axe prioritaire du projet d'établissement et du projet médical partagé du groupement hospitalier universitaire de Champagne (GHUC). Des projets innovants tels que la coordination d'intervention en médecine hospitalière (CIMH) et l'équipe mobile d'intervention gériatrique (EMIG) hors les murs ou le développement de la télémédecine contribuent à la structuration du parcours des personnes âgées et à la coordination entre l'ensemble des acteurs du territoire.

Au titre de leurs missions de soins, de prévention et de recours mais aussi de leur responsabilité populationnelle, le CHU de Reims et ses partenaires affirment leur engagement en faveur d'une organisation coordonnée des soins, contribuant ainsi au décloisonnement entre acteurs et optimisant l'accompagnement des personnes âgées et de leurs proches aidants.



Une déléguée à la protection des données au CHU

Le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) impose à tous les établissements publics la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD).

Les missions du délégué à la protection des données s'articulent autour de trois thématiques :

- ☛ **L'enregistrement et le contrôle de la conformité** de tous les traitements de données personnelles, qu'ils soient informatiques ou papiers
- ☛ **La sensibilisation et le conseil aux équipes** lors de tout nouveau projet faisant intervenir des données à caractère personnel
- ☛ **L'information des patients et la gestion des demandes d'exercice des droits RGPD**

Pour toute question relative à la protection des données, vous pouvez contacter Mme Lepage au 03 10 73 69 17 ou sur dpd@chu-reims.fr



Jennifer Lepage, déléguée à la protection des données du CHU de Reims depuis avril 2019.

Spécialisée dans la gestion des risques depuis 10 ans, elle a travaillé en Chambre de Commerce et dans la Finance avant de rejoindre le CHU.



Le CHU de Reims fait un don de plus de 80 équipements médicaux à Brazzaville



Dans le cadre du renforcement des coopérations entre les villes de Reims et Brazzaville, jumelées depuis 1961, le CHU de Reims a fait don de plus de 80 équipements biomédicaux, au profit de la clinique municipale Albert-Leyono de Brazzaville. Ces équipements vont permettre de renforcer les secteurs de médecine, de chirurgie, d'imagerie

et de réanimation. Une délégation rémoise s'est rendue sur place pour effectuer la mise en service des équipements donnés et former les praticiens qui auront à les utiliser. Le CHU étudie la possibilité d'envoyer prochainement d'autres équipements.

« Nous avons le sentiment d'avoir apporté peu mais pour Brazzaville c'est beaucoup. Avec ce bilan très positif mon équipe est plus que jamais motivée pour poursuivre cette coopération qui met en avant les valeurs du CHU et sa démarche en faveur de la responsabilité sociétale. »



Pause bien-être pour les équipes de neurochirurgie



Depuis le mois de mai 2019, le personnel de neurochirurgie peut, une fois par mois, sur son temps de pause méridienne, profiter d'une séance de massage d'environ 10 minutes.

Grâce à l'investissement d'une partie de la prime d'intéressement perçue par le pôle et le service de neurochirurgie, Marie Hervieux, esthéticienne, relaxe les agents par le biais de modelages.

Enregistrement de musique pop avec les patients et les résidents du CHU



La Cartonnerie propose depuis une dizaine d'années un partenariat privilégié avec le CHU. Pour la première fois à l'hôpital Sébastopol, Mathieu Rondeau, musicien, mène avec les patients des ateliers de création de chanson pop. Durant trois séances, ils choisissent ensemble un thème musical, écrivent les paroles et enregistrent le morceau. De ce travail sont nées les chansons : « rêve d'évasion », « éclats de bonheur », « la plage », « la lumière de ton regard » et « dans les nuages ». Les objectifs de ce moment culturel et d'échanges sont multiples :

- ▶ Favoriser la rencontre entre patients et artistes locaux
- ▶ Utiliser l'écoute et la pratique artistique comme outil thérapeutique

▶ Sensibiliser les patients aux musiques actuelles
Les patients sont fidèles à ces ateliers et le bénéfice s'étend bien au-delà des séances. Ils répètent leur morceau, se retrouvent et échangent.

Depuis trois ans maintenant, la résidence Roux accueille également un musicien, Rémi Costa. Celui-ci anime 15 ateliers musicaux au sein du CHATOD du CHU (centre d'hébergement et d'activités thérapeutiques et occupationnelles pour personnes désorientées) auprès des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.

Une représentation a lieu à la suite de ces ateliers, symbole de convivialité et de fierté pour les patients et les résidents.

Label ARS 2019 « droits des usagers »

Le 27 juin, le service d'accueil des urgences adultes a reçu un prix récompensant le travail relatif à l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées. Cette démarche a été menée en étroite collaboration avec des associations et des structures d'accueil de personnes handicapées.

Les missions du label :

- ▶ Sécuriser le parcours de soins grâce à une fiche de liaison,
- ▶ Rassurer par la présence de l'accompagnant dans la zone de soin,
- ▶ Accueillir dans un environnement connu (visite au préalable du service),
- ▶ Optimiser la prise en charge par la formation des professionnels et la connaissance des lieux de vie des handicapés (projection de film).



Remise du Label ARS 2019 Droits des usagers par Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS Grand Est, au Docteur Carole Carolet.

Prix ANFH pôle DUNE

Le projet du pôle Digestif Uro-Néphro Endocrin (DUNE) du CHU de Reims « Sensibiliser les soignants à la prise en soins des patients atteints d'obésité sévère ou comment lutter contre les représentations soignantes » a été primé par l'ANFH.

Selon la dernière enquête ObEpi-Roche 2012, 15 % des Français sont touchés par l'obésité, avec de fortes disparités selon les régions. Pour la région Grand Est, la Champagne-Ardenne présente une prévalence de 20,9 % juste derrière le Nord-Pas-de-Calais dernier au classement avec 21,3 %.

Le projet d'établissement 2016-2020 du CHU de Reims prévoit un axe dédié à la prise en charge du patient obèse. Par ailleurs le pôle DUNE a fortement développé la chirurgie bariatrique.

L'évaluation des questionnaires de satisfaction des patients a permis de mettre en évidence que les prises en charge des patients obèses devaient être améliorées notamment dans la posture soignante. Ces éléments sont aussi apparus dans le cadre de la démarche du patient traceur.

Le projet primé a pour but de sensibiliser les soignants à la prise en soins des patients atteints d'obésité par une formation visant à faire évoluer les postures professionnelles dans la prise en charge des personnes obèses. Cette formation s'adresse à toutes les personnes intervenant dans la prise en charge du patient obèse, de la secrétaire, aux brancardiers, en passant par les aides-soignants, les infirmiers, les cadres de santé.

La méthode est basée sur l'apprentissage expérientiel et la réflexion guidée par des spécialistes de prise en soins des personnes obèses afin de travailler son savoir être.

Le service de la formation continue du CHU de Reims en lien avec l'ANFH a permis le financement d'une tenue permettant de se mettre en situation d'une personne à mobilité réduite en raison d'une obésité.

Les sessions de formation se déroulent sur une journée et sont réalisées par un médecin nutritionniste, une diététicienne, une psychologue et un cadre de santé.

Deux heures de formation à distance permettent six mois après, d'évaluer si les points d'attention sur lequel chaque participant s'est engagé ont été tenus.

La formation au départ consacrée au pôle DUNE vient de s'ouvrir à l'ensemble de l'institution hospitalière avec notamment des demandes des services de réanimation et de radiologie.

Cette formation est maintenant proposée au catalogue de formation du CHU de Reims. Celle-ci aura vocation à s'ouvrir prochainement aux soignants du groupement hospitalier universitaire de Champagne.





Inauguration de la Maison de la santé

La Maison de la santé a été inaugurée le 20 juin en présence d'Arnaud Robinet, président du conseil de surveillance, Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims et Muriel Vidalenc, directrice générale déléguée ouest de l'ARS Grand Est. Les professionnels ont pu présenter leur activité aux représentants des usagers, professionnels du CHU et des partenaires présents. La Maison de la santé accueille les patients à la suite d'une prise en charge aiguë. A travers différentes activités, elle soutient les patients dans la préservation de leur image corporelle et favorise le mieux vivre avec une pathologie chronique et la réhabilitation sociale.

Socio-esthétique



Fadila Mellak
Socio-esthéticienne



« Améliorer la confiance en soi et l'image de soi par des soins esthétiques et une écoute attentionnée. »

Séance individuelle ouverte aux personnes atteintes de pathologies cardio-vasculaires ou de cancer.

Sophrologie



Bruno Schmidt
Sophrologue



« Développer son équilibre par la respiration, les ressentis corporels et la visualisation positive. »

Séances collectives ouvertes aux personnes atteintes de pathologies cardio-vasculaires ou de cancer.

Méditation



Léa Aubert
Formée à la méditation



« Prendre un moment pour soi, un moment pour s'écouter et se recentrer. »

Séances collectives ouvertes aux personnes atteintes de pathologies cardio-vasculaires ou de cancer.

- D'autres activités compléteront l'offre de la Maison de la santé prochainement.
Plus d'informations sur : <https://www.chu-reims.fr/maison-sante>

La greffe rénale à partir de donneurs vivants



Reportage de France 3 Champagne Ardenne pour l'émission « Ensemble c'est mieux » à l'occasion de la journée nationale du don d'organes et de tissus.



Interview du Pr Philippe RIEU, chef du service de néphrologie du CHU de Reims au sujet de la greffe rénale à partir de donneurs vivants.

“ Chaque français est un donneur présumé d'organes et de tissus à moins qu'il ait exprimé de son vivant le refus d'être prélevé... ”

Pour visionner à nouveau ce reportage, rendez-vous sur la page Facebook du CHU de Reims, rubrique vidéos.

ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

Stands d'information pour la journée européenne de l'obésité.



17
05

Concerts des Flâneries Musicales et de l'Opéra de Reims pour les jeunes patients de pédiatrie et les résidents des EHPAD.



04
06

Participation du CHU au tournoi interentreprises de rugby 2019.



08
06



Stand d'information sur la sclérose en plaques.



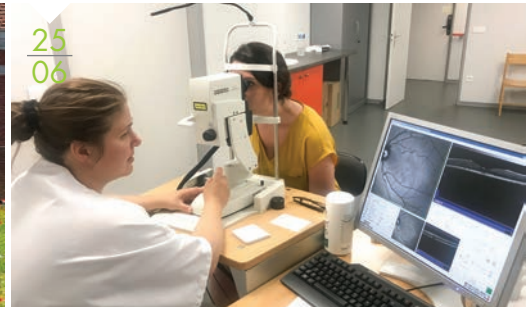
11
06

Concert de la fanfare de médecine en pédiatrie à l'occasion de la fête de la musique



21
06

Dépistage par les équipes d'ophtalmologie proposé dans le cadre de la journée nationale de la macula.



25
06

Garden party en remerciement aux mécènes du Fonds d'action du CHU de Reims



24
06



Les principales vigilances

- ▶ Pharmacovigilance : médicaments et produits à usage humain
- ▶ Hémovigilance : produits sanguins labiles,
- ▶ Biovigilance : organes, tissus, cellules, lait maternel,
- ▶ Toxicovigilance : surveillance des effets toxiques de produits, substance ou pollution,
- ▶ Matériorigilance : dispositifs médicaux,
- ▶ Réactovigilance : dispositifs médicaux de diagnostic in vitro,
- ▶ Infectiovigilance : infections associées aux soins,
- ▶ Cosmétovigilance, identitovigilance, radioprotection...



Elles servent à quoi ?

Une veille sanitaire dont les objectifs sont le signalement, le traitement et l'investigation des événements indésirables liés à l'utilisation des produits et dispositifs médicaux.

AU CHU

Les vigilances sanitaires s'appuient sur des correspondants locaux qui ont pour mission de recevoir et d'analyser les déclarations faites par les agents du CHU et de les transmettre ci-besoin aux agences nationales (ANSM, ABM...)

VOTRE RÔLE DANS LE FONCTIONNEMENT DES VIGILANCES

Repérer et déclarer les événements indésirables dans Blue Medi Santé pour que le correspondant local puisse les prendre en compte.

CHIFFRES 2018

2311

Incidents déclarés par le CHU aux autorités sanitaires

699

Alertes sanitaires communiquées au CHU et exploitées par les correspondants locaux

Les vigilances du CHU vous seront présentées dans les futurs numéros de Connexion.

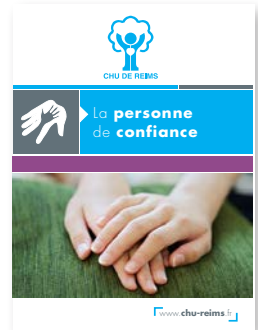
FOCUS dans un prochain numéro : Pharmacovigilance et Toxicovigilance

La personne de confiance « ça vous parle ? »

Testez vos connaissances :

1. Si je ne peux plus m'exprimer, ma personne de confiance expliquera au médecin quelles sont mes volontés : Vrai / Faux
2. Ma personne de confiance est obligatoirement un membre de ma famille : Vrai / Faux
3. Je suis obligé(e) de désigner une personne de confiance : Vrai / Faux

Un fascicule d'information et un formulaire de désignation sont disponibles au service des relations avec les usagers. Celui-ci une fois complété, doit être conservé dans le dossier patient.



Réponses

1. Vrai. Si je ne suis plus en capacité d'exprimer mes souhaits et attentes au regard de ma prise en charge, le médecin consultera la personne de confiance, que j'aurai désignée au préalable par écrit, afin de connaître mes volontés.
2. Faux. Je peux désigner n'importe quelle personne, à condition qu'elle soit majeure et qu'elle ne soit pas sous tutelle. Ce qui est primordial est de choisir une personne en qui j'ai entièrement confiance, qui saura rapporter au médecin les souhaits et volontés que je lui aurais exprimés au préalable.
3. Faux. La désignation n'est pas obligatoire. Toutefois, les professionnels de santé doivent m'informer de cette possibilité et me demander, lors de mon hospitalisation, si j'ai désigné une personne de confiance ou si je souhaite en désigner une. Néanmoins, il est prudent d'en désigner une.

Association à l'honneur



UDAF 51 Union départementale des associations familiales de la Marne

- L'UDAF de la Marne fut créée en novembre 1945. Elle regroupe 146 associations familiales qui rassemblent 8 900 familles adhérentes.
- Les UDAF sont habilitées à :
 - > Donner un avis aux pouvoirs publics sur toutes les questions d'ordre familial.

- > Représenter le droit des familles dans tous les organismes publics et privés du département (CAF, CPAM, CCAS, organismes logeurs...)
- > Gérer des services d'intérêt familial confiés par l'Etat et développer des actions au service des familles : protection juridique des majeurs, hébergement/logement (pour des personnes en difficultés), soutien à la parentalité (médiation familiale, groupe de paroles d'enfants), accès personnalisé à la santé, pour les personnes isolées...



CONTACT

Permanence au CHU à l'hôpital Robert Debré - Espace d'écoute et d'information :

Le troisième jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h.

Tél : 03 26 69 47 50 - Mail : udafmarne@udaf51.com

Adresse internet : www.udaf51.com



Protégeons nous,
protégeons les autres.

La SHA*, pourquoi ?

Lors de soins, l'utilisation de la SHA protège aussi bien les patients que les soignants des infections.

Ensemble, adoptons la friction hydroalcoolique.



*solution hydroalcoolique

Retrouvez le RéPias sur



Informez vous sur le site
preventioninfection.fr

#adoptonslafriktion

#hygienedesmains

Nominations



Le **Pr Marc Labrousse** est nommé chef du service oto-rhino-laryngologie pour une durée de quatre ans.



Le service ORL et de Chirurgie Cervico-faciale du CHU couvre l'ensemble des trois domaines de la spécialité ainsi que des sur-spécialités médicales et chirurgicales. Avec la création d'un Institut otoneurochirurgical, le développement du centre d'implantation cochléaire du Groupe Audition Champagne-Ardenne et de l'activité de chirurgie reconstructrice cervico-faciale avec les lambeaux libres micro-anastomosés, le service dispose d'une offre de soins d'excellence. Spécialité transversale, l'ORL a su aux fils des années développer son activité en lien avec différents services.

Pour les quatre prochaines années, nous souhaitons poursuivre le développement des axes forts suivants :

- > créer un « institut rémois des tumeurs de la tête et du cou (IRTEC) », avec l'Institut Godinot pour mieux structurer la prise en charge des ces tumeurs,
- > s'inscrire dans la mise en place du robot chirurgical
- > développer la prise en charge pluridisciplinaire des patients souffrant de ronflements aigus et des troubles du sommeil avec l'unité de sommeil et de ventilation,



Le **Pr Stéphane Larré** est chargé de préfigurer la fusion entre les pôles imagerie et interventionnel et est nommé, à ce titre, chef du pôle imagerie à compter du 1^{er} juillet 2019 jusqu'à la décision de création d'un nouveau pôle.

La création d'un pôle Imagerie – Interventionnel résulte de la volonté de renforcer les liens entre les deux activités. Le rapprochement de ces activités complémentaires optimisera les parcours de soins. Par ailleurs, cette association conforte la volonté d'harmoniser et de renforcer le pilotage médico-administratif du nouveau pôle. Ainsi, les responsables paramédicaux et administratifs du secteur de l'imagerie participeront désormais aux réunions mensuelles du comité de coordination des blocs opératoires.

Renouvellements

Pr Serge Bakchine : chef du service de neurologie pour quatre ans.

Pr Gaëtan Deslée : chef du service pneumologie pour quatre ans.

Pr Damien Metz : chef du service de cardiologie pour quatre ans.

Pr Frédéric Deschamps : chef du service de pathologie professionnelle et santé au travail pour quatre ans

Dr Carine Caulet : chef du service stérilisation pour quatre ans.

La coordination de la prise en charge des personnes âgées

Le contexte actuel de vieillissement de la population et ses facteurs de fragilité impliquent des besoins spécifiques de prise en charge et de coordination

Le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des pathologies chroniques est un phénomène national, mais il touche particulièrement notre territoire et est amené à s'amplifier au cours des trente prochaines années. Ainsi, des projections démographiques laissent présager entre 2013 et 2040 une augmentation de 61.1 % de la population comprise dans la tranche d'âge 74-85 ans et de 134.1 % pour la population de plus de 85 ans, pour une évolution globale de la population de 9.9 % dans le département.

La complexité du parcours de santé du public âgé et l'accumulation de facteurs de fragilité requièrent le renforcement d'une organisation intégrée et d'une coordination efficace entre acteurs de ville, du médico-social et hospitaliers, afin d'agrèger les compétences d'un ensemble de professionnels.

La récente création d'une cellule de coordination d'intervention en médecine hospitalière (CIMH) en partenariat avec les professionnels de ville, qui contribue à identifier les patients âgés fragiles et à faciliter la coordination de leurs parcours, et l'évolution des missions de l'équipe mobile d'intervention gériatrique (EMIG) vers une activité extra-hospitalière au sein du domicile et dans les EHPAD du territoire vont dans le sens d'une coordination renforcée des acteurs tout au long du parcours des patients.

Trois dispositifs pour un meilleur accompagnement

1 La mise en place d'une cellule de coordination en médecine hospitalière - CIMH

> Une expérimentation sur trois ans

La CIMH contribue depuis mai 2019 à structurer le parcours de soins intégrés autour de la personne âgée de plus de 75 ans originaire du territoire du Grand Reims. A ce jour, aucun dispositif similaire n'existe sur le territoire national.

Les moyens accordés par l'agence régionale de santé permettent le financement de deux postes d'infirmiers et deux postes d'assistants de service social qui assurent la fonction de coordination de la CIMH. La cellule partage également un temps de secrétariat avec l'équipe mobile d'intervention gériatrique (EMIG).

Les résultats de l'action de ce dispositif seront évalués régulièrement pour mesurer sa plus-value dans le parcours du patient âgé.

> Les objectifs poursuivis par la CIMH

- Fluidifier le parcours de soins des personnes âgées fragiles et faciliter la coordination de l'ensemble des acteurs hospitaliers.
- Contribuer à coordonner l'interface ville-hôpital en faisant le lien avec les acteurs de ville.
- Mieux cibler les fragilités des patients âgés dès leur arrivée à l'hôpital.
- Informer les personnes âgées et leurs aidants sur leur parcours de soins et anticiper des alternatives au maintien à domicile.



L'équipe CIMH

> **Le périmètre d'action de la CIMH :**

- Le SAU, l'UHCD, les unités d'hospitalisation UMG 1, U52-U53, Traumatologie A, ainsi que les patients en situation « d'hospitalisation inadaptée », c'est-à-dire hébergés dans un service dans l'attente qu'un lit soit disponible dans la spécialité de destination.
- L'entrée dans le champ d'action de la CIMH se fait majoritairement à partir du SAU, ou directement dans le service expérimentateur en cas d'entrée directe.
- Présence : une infirmière et une assistante sociale de la CIMH au SAU du lundi au vendredi de 10 h à 18 h ; une infirmière et une assistante sociale de la CIMH dans les services expérimentateurs du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

> **Les missions de la CIMH :**

- Evaluation de la fragilité de toute personne âgée de plus de 75 ans admise au SAU et transmission sécurisée au médecin traitant.
- Sollicitation automatique de l'EMIG pour tous les patients identifiés comme « très fragiles ».
- Accompagnement des patients fragiles et de leurs proches sur le volet social et les aides au domicile, au sein des unités expérimentatrices.
- Aide, dans les unités expérimentatrices, au bon déroulement des sorties d'hospitalisation ; transmission aux partenaires de ville des éléments médicaux nécessaires à un retour à domicile dans de bonnes conditions.

▶ **CONTACT CIMH : Secrétariat (de 8 h à 16 h) : 03 26 78 41 14 / Mail : cimh@chu-reims.fr**

CHIFFRES CLÉS CIMH

270

patients dans la file active

Plus de 250

évaluations de fragilité chaque mois

Plus de 50 %

des patients évalués comme « très fragiles »

60

situations de patients en commun avec la plateforme territoriale d'appui (PTA) du Grand Reims à ce jour





② *L'EMIG enrichit ses missions d'une intervention au domicile des patients*

Depuis le mois de juin 2019, en plus de ses missions intra-hospitalières, l'EMIG expérimente une extension de son intervention au-delà des murs du CHU et propose un avis et une expertise gériatrique au domicile des personnes âgées, à la demande des médecins traitants du territoire du Grand Reims, directement ou via leur CIMG et des EHPAD du GHUC. Les objectifs poursuivis sont :

- Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions et de façon durable,
- Anticiper et préparer l'hospitalisation des personnes âgées et retarder les entrées en institution,
- Diminuer les passages aux urgences des personnes âgées pour des décompensations.

A la suite de l'évaluation gériatrique complète auprès du patient, réalisée par une infirmière formée, un compte-rendu comportant des préconisations est rédigé par le médecin de l'EMIG à destination du médecin traitant.

CONTACT EMIG

Secrétariat (de 8 h à 16 h) :

03 26 78 41 14

Mail : emig@chu-reims.fr



③ *Un partenaire privilégié de la CIMH : la Plateforme Territoriale d'Appui –PTA- du Grand Reims et ses « CIMG » - Coordinatrices d'intervention en médecine générale.*

> **Les missions de la CIMG :**

Cette structure propose depuis 2017 un service de coordination d'intervention en médecine générale–CIMG - aux professionnels de santé de premier recours du territoire.

La mission de la coordinatrice d'intervention en médecine générale est d'organiser et de planifier, sous la responsabilité du médecin généraliste, les parcours de santé complexes des patients et de les orienter vers les services sanitaires, sociaux et médicaux sociaux les plus adaptés à leurs besoins, quel que soit leur âge et leur pathologie.

CHIFFRES CLÉS CIMG DU GRAND REIMS

A ce jour, 190
médecins généralistes adhèrent au projet

3
Coordinatrices d'Intervention
en Médecine Générale sur le territoire

65 ans
âge moyen des patients en lien
avec les missions de la PTA

30 %
des sollicitations des CIMG
concernent une hospitalisation

Questions au Dr Chevassut, médecin généraliste à Reims et adhérent de la PTA du Grand Reims

1. Quelle est aujourd'hui la plus-value de la CIMH pour vos patients âgés fragiles ?
La réactivité.
2. Pouvez-vous nous présenter le parcours d'un de vos patients qui a bénéficié d'une prise en charge par la CIMH ?
Personne âgée vivant chez son fils après avoir quitté son logement précaire. La situation familiale au domicile est conflictuelle. Après une chute, elle est arrivée aux urgences. La CIMH a informé ma CIMG. J'ai alors sollicité ma CIMG pour des démarches de relogement. Cela a permis de calmer la situation et l'angoisse de la personne. Le suivi social et médical a été assuré.
3. Quelles devraient-êtr, à votre avis, les perspectives de développement de la CIMH ?
Le repérage des situations les plus à risques et les plus complexes pour tous les patients.
4. Quelques pistes de réflexion pour améliorer à l'avenir le lien ville-hôpital au bénéfice des patients ?
Organiser des hospitalisations sans difficulté, avoir des relations simplifiées. Pour moi, cela fonctionne très bien en urologie et en diabétologie.

CONTACT PTA

Karine Painvin, Cheffe de projets
06 08 64 36 36 / karine.addica-careidiab@orange.fr

SITE INTERNET

<https://www.cimg-grand-reims.fr/>

ZOOM SUR...



La stérilisation

La stérilisation hospitalière a connu une véritable révolution au cours de la dernière décennie et s'est résolument inscrite dans une démarche d'industrialisation.

> Données d'activité de la stérilisation

Situé depuis 2008 sur le site du pôle logistique, le service de stérilisation fait partie du pôle pharmacie.

Il reçoit et traite en moyenne chaque jour :

500 compositions opératoires
(conteneurs ou plateaux d'instruments)
pour les **blocs opératoires**,

2000 dispositifs médicaux pour
la **médecine bucco-dentaire**,

150 dispositifs médicaux
pour les **unités de soins**.

> Les ressources

28 agents

2 pilotes de processus

1 cadre

1 interne en pharmacie

1 pharmacien

> Un processus s'inscrivant dans une démarche d'amélioration en continu de la qualité

La gestion globale des risques liés au parcours d'un DMR intègre la démarche institutionnelle QUASPER (qualité, sécurité et pertinence). Cette démarche permet d'identifier les points de rupture dans le parcours du DMR avec identification des problèmes graves et/ou récurrents pour mise en place des actions d'amélioration prioritaires.

L'industrialisation des opérations de stérilisation, initialement confiées à du personnel soignant, a fait émerger le besoin de compétences nouvelles au sein des unités de stérilisation.

Les évolutions d'organisation ont conduit à la définition de profils d'agents de stérilisation et de pilotes de processus assimilables respectivement aux opérateurs de production et chefs d'équipe de l'industrie, sur lesquels peuvent s'appuyer les cadres et les pharmaciens.

Ainsi tous les agents de la stérilisation sont inscrits dans un programme de formation leur permettant d'acquérir les connaissances et compétences attendues afin de satisfaire aux exigences de qualité et de sécurité, que sont en droit d'exiger les patients, tout en maîtrisant les coûts de production.

Processus de marche en avant : évolution des dispositifs médicaux du sale vers le propre

ÉTAPES

1

> Le prétraitement par le service « client »

Bactéries, virus, parasites..., tous les dispositifs médicaux qui ont été utilisés sont nécessairement contaminés par des microorganismes dont tout individu est porteur. Les dispositifs médicaux réutilisables (DMR) sont prétraités immédiatement après leur utilisation à l'aide d'une solution détergente et désinfectante. Cette étape de 15 minutes permet notamment de diminuer la charge microbienne initiale et de protéger les personnels lors de la manipulation des instruments. Dans les blocs opératoires, chaque boîte utilisée pour un patient donné est identifiée avec un code à barre et rattachée informatiquement au patient par l'infirmière.

2

> Le transport vers la stérilisation

L'acheminement des DMR vers le pôle logistique se fait dans des armoires de transport via un flux routier (entre 15 et 45 minutes après leur utilisation).

3

> La réception et le tri en stérilisation

Les DMR sont réceptionnés informatiquement et triés par intervention puis par famille et par catégorie avant d'être placés dans un panier pour être nettoyés (de 15 à 30 minutes).

4

> Le lavage

La Stérilisation est équipée de deux tunnels de lavage et de deux laveurs désinfecteurs pour réaliser cette opération. Le cycle complet dure environ 1 h 15. Certains DMR nécessitent d'être préalablement nettoyés dans un bac à ultrason.

5

> La reconstitution, le conditionnement et la stérilisation

Les agents de stérilisation rangent les instruments dans les boîtes, dans un ordre précis, à l'aide d'une fiche informatisée de reconstitution (durée de 10 à 45 minutes en fonction des boîtes opératoires), puis les conditionnent en sachets ou en conteneurs. Les DMR conditionnés subissent ensuite le traitement de stérilisation proprement dit : pour ce faire, la stérilisation dispose de six stérilisateur à vapeur d'eau. Des agents habilités à la conduite d'autoclave assurent leur programmation et leur chargement. Le cycle complet de stérilisation dure alors 1 h 30. L'intégrité de chaque unité stérilisée est contrôlée et chaque cycle est validé.

6

7

8

> La mise à disposition des dispositifs médicaux stériles

Un refroidissement de 20 minutes est nécessaire avant mise à disposition des unités stérilisées dans les armoires de transports.

9

> Transport des dispositifs médicaux stérilisés vers le service « client »

Au total, plusieurs heures sont nécessaires pour traiter intégralement les DMR. En cas d'urgence, le matériel peut être restitué en quatre heures. Ce délai est techniquement incompressible.



Temps minimum : 4 h 15 / Temps maximum : 6 h 20



Conventions hospitalo-universitaires : et de quatre !

Le CHU de Reims, en lien avec l'Institut Godinot et la faculté de médecine, ont signé ces deux dernières années pas moins de quatre conventions hospitalo-universitaires avec les groupements hospitaliers de territoires (GHT) voisins. Ces coopérations ont majoritairement vocation à favoriser l'égalité d'accès aux soins de qualité pour les patients quel que soit leur origine géographique.

Qu'est-ce qu'une convention hospitalo-universitaire ?

Ces conventions d'associations sont rendues possibles grâce aux dispositions légales prévues dans le cadre des GHT. En vue de renforcer l'accès aux activités de recours, de recherche et d'enseignement, chaque GHT peut ainsi conclure une convention d'association avec le CHU de son ressort territorial. En tant que centre de lutte contre le cancer (CLCC), l'Institut Godinot a la possibilité d'être partenaire associé.

Une stratégie de coopérations solides et pérennes

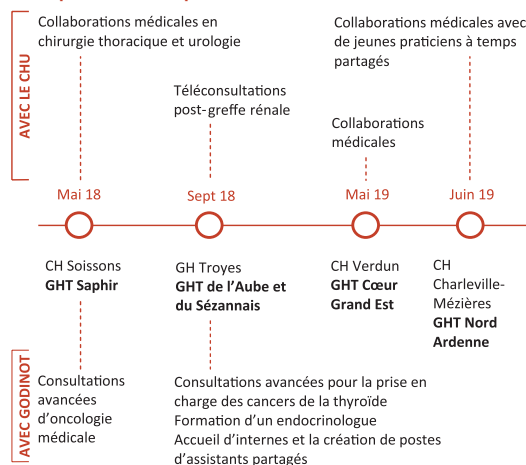
Les conventions signées prévoient de structurer les relations entre le CHU, l'Institut Godinot et les établissements supports des GHT signataires en matière de soins de référence et de recours, d'enseignement médical, de recherche, d'innovation et de gestion de la démographie médicale.

Des priorités sont identifiées pour chaque convention. Elles sont déclinées en actions concrètes, parmi lesquelles la facilitation de l'adressage

de patients vers le CHU et l'Institut Godinot pour des prises en charge de recours ; le renforcement des contacts entre les professionnels de santé ; le développement des activités de recherche menées par le CHU, l'Institut Godinot et le GHT signataire ; la consolidation des équipes médicales.

En matière de démographie médicale, le phénomène de diminution du nombre de médecins affecte directement nos territoires. En lien avec la faculté de médecine de Reims, ces coopérations permettront aux établissements de partager les orientations de leurs politiques de recrutement et de travailler sur des principes communs, en vue d'améliorer leur attractivité et de soutenir activement certaines spécialités médico-chirurgicales souffrant d'un manque de praticiens.

Exemples de coopérations :



L'activité de l'année 2018

Depuis plus de trois ans, la réalisation de notre projet d'établissement 2016-2020 anime chacun d'entre nous. L'année 2018 a été marquée par la concrétisation de nombreuses coopérations au sein de notre GHU de Champagne, avec les GHT voisins et l'Université.

Afin de satisfaire les besoins du territoire, le CHU de Reims a également développé son rôle d'établissement de recours pour les activités les plus complexes et assure celles de proximité.

Des projets innovants ont ainsi vu le jour comme l'installation d'une salle hybride, la création d'un institut otoneurochirurgical, l'acquisition du système d'imagerie à faible dose EOS ou encore le développement de la télémédecine.

« Ce rapport d'activité 2018 est la mise en lumière de l'implication de nos 7 751 agents dans la réussite des projets sur cet exercice. Nous saluons leur mobilisation quotidienne. »

Dominique De Wilde, directrice générale
Pr Philippe Rieu, président de la CME

Retrouvez tous ces projets et bien d'autres dans le rapport d'activité 2018, illustré sous forme de reportages.



Découvrez l'année en chiffres
avec les chiffres clés

Disponibles sur intranet, internet ou à
la direction de la communication.

LES PROJETS DE NOS TALENTS

Campagne de recrutement de nouveaux formateurs-relais

L'équipe de « formateurs en manutention des charges et des patients » et la DRH lancent une nouvelle campagne de recrutement de formateurs-relais.

Afin de prévenir les risques liés aux activités physiques en milieu de travail et notamment les troubles musculo-squelettiques (TMS), des formations à la manutention des charges et des patients sont réalisées en interne par l'équipe de masseurs-kinésithérapeutes. Elles sont inscrites dans le plan de formation du CHU.

Parallèlement, afin de garantir un déploiement opérationnel plus étendu, une équipe de référents en « manutention des charges et des patients » assure le suivi des bonnes pratiques auprès de l'ensemble du personnel notamment en dispensant régulièrement des formations courtes de 2 heures au sein de leur pôle. En 2018, les formateurs-relais ont assuré 23 séances de formation auprès de 128 professionnels du CHU.

La démarche s'est également accompagnée de la réalisation d'une « charte de la formation manutention à l'hôpital ».

Cette équipe de référents en manutention des charges et des patients est aujourd'hui constituée de 12 formateurs-relais. Nous souhaitons la compléter afin d'améliorer l'accessibilité de ces formations au plus près des professionnels et de leurs besoins.

Une campagne de recrutement va être lancée en septembre pour choisir des nouveaux formateurs-relais en manutention. Une formation spécifique leur sera proposée pour apprendre d'une part, les techniques de manutention et d'autre part, les techniques pédagogiques pour animer une formation.



Si vous êtes intéressé(e) et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : formation@chu-reims.fr

La semaine qualité de vie au travail (QVT)

Du 16 au 20 septembre, le CHU organise la première semaine de la qualité de vie au travail. Cet événement annuel est l'occasion de proposer des animations de prévention des risques professionnels, de bien-être (massages assis, luminothérapie, réflexologie plantaire, sophrologie, méditation, yoga,...) et de l'information relative à des projets en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail (projet de crèche, nouvel hôpital). Plusieurs animations seront proposées chaque jour et sur cinq des établissements du CHU.

=> Programme complet disponible sur intranet.

ATTENTION :

Places limitées pour certaines activités.

Les inscriptions seront ouvertes sur intranet à partir du 26 août jusqu'au 12 septembre.



La future crèche du CHU de Reims

Axe majeur du projet d'établissement pour améliorer la qualité de vie au travail, le projet de crèche se concrétise avec le choix d'un acteur reconnu en la matière, Les Petits Chaperons Rouges, association qui sera en charge d'assurer la gestion de la crèche.

L'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2021.

La capacité sera adaptée en fonction des pré-inscriptions, pour atteindre 90 berceaux dans les deux ans qui suivent son ouverture.

La crèche, située près de la Résidence Roux, aura pour avantage de proposer un accueil sur une plage horaire élargie de 6 h à 21 h 30.

Une présentation plus complète aura lieu durant la semaine de la qualité de vie au travail



PRÉSENTATION

Mercredi

18 septembre

2019 à 12 h 30,

amphithéâtre 3,

IRF.



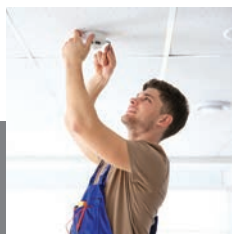
Pôle de biologie territoriale



Les travaux du futur pôle de biologie territoriale se sont achevés fin juin.



Après la réception du bâtiment en juillet, place désormais aux différentes phases de déménagement qui devraient s'étendre entre août et février.



Un nouveau système de sécurité incendie pour le CHU

Suite à l'avis défavorable de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité, un schéma directeur de mise en sécurité a été réalisé en parallèle du projet de reconstruction de l'hôpital horizon 2026. Il est basé sur une détection précoce (couverture totale du bâtiment) et une intervention rapide du service de sécurité incendie.

Pour ce faire, des travaux de remplacement du système de sécurité incendie (équipements et câblage) dans l'ensemble des pièces de l'Hôpital Robert Debré (N-3 à N+9) et de complément des zones non détectées sont réalisés.

Il a fallu plus d'un an d'études techniques et organisationnelles en lien avec les différents acteurs (cadres et cadres supérieurs de santé, EOH, Direction de site, Direction des soins) afin d'appréhender au mieux les travaux en site occupé et les problématiques associées (risque aspergillaire, travaux en présence du public, fermeture institutionnelle, travaux de nuit, risque amiante)

Les travaux s'achèveront en mars 2020 pour un montant global de 2 000 000 €.

Construction de la Maison d'accueil des parents



Les travaux de construction de la Maison d'accueil des parents ont débuté depuis le 15 juillet 2019 avec la mise en place des installations de chantier. L'ouverture de cet espace est prévu pour septembre 2020.

Le Maison des parents est un projet porté et financé par l'association Roseau et ses partenaires* pour un coût total de 2 070 000 euros. Elle sera située sur un terrain appartenant au CHU de Reims, face au self du personnel et à proximité de l'American Memorial Hospital.

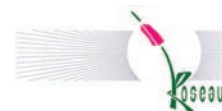
Ce lieu accueillera les parents des enfants hospitalisés en pédiatrie.

La Maison sera composée de 12 chambres de 3 ou 4 places chacune dont une ayant un accès PMR (personne à mobilité réduite).

**Autres financeurs du projet de construction de la Maison des parents du CHU de Reims : Fondation Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France (Pièces Jaunes) - Fondation Princesse Grace de Monaco - Fondation du Crédit Agricole - ARS Grand Est - Ville de Reims - Département de la Marne - CAF de la Marne - CAF des Ardennes - Ligue contre le cancer (Marne, Ardennes, Haute Marne) - Clubs services, entreprises, Actions en faveur de ROSEAU, Particuliers*

ADRESSE

Maison des parents du CHU de Reims
47, Rue Cognacq-Jay dans le prolongement des jardins de l'AMH



L'association ROSEAU a été fondée en 1991 par un groupe de parents d'enfants atteints de cancer, soignés au CHU de Reims. Son but est d'aider les familles et leur enfant malade à surmonter cette épreuve. L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles, elle compte 60 membres actifs et plus de 1 000 adhérents donateurs, son budget annuel moyen est de 130 000 euros dont seulement 5 % proviennent de subventions publiques.

AGENDA

03
SEPT

Foire de Châlons –
Journée e-santé



08
SEPT

Foire de Châlons –
Journée intelligence
artificielle



09
SEPT

Foire de Châlons –
Journée seniors



16 au
20
SEPT

Semaine
QVT

Tout le
programme
sur intranet

réflexologie plantaire
Luminothérapie
Méditation
Massages
Nutrition Yoga
Sophrologie



18
SEPT

Journée des cancers des
voies aérodigestives
supérieures

10 h - 16 h : dépistage et stand d'information
Hall de l'hôpital Robert Debré



23
SEPT

Scott & Co
Course et goûter
d'accueil par l'AMH



Une course pour le confort des enfants hospitalisés et de leurs parents

Départ : 9 h / Goûter : 13 h
Renseignements sur <http://www.scottandco.net>
Facebook @Associationscottandco

24
SEPT

Journée insuffisance
cardiaque



13 h - 17 h : dépistage et informations
Hall Hôpital Robert Debré
17 h - 18 h : Conférence
bâtiment de médecine bucco-dentaire /
2ème étage, salle de cours.

24^{ET}
SEPT **1^{ER}**
OCT

Personne de confiance
et Loi Claeys
Léonetti

Deux séances d'information, amphi 2, IRF, ouvertes à tout professionnel du CHU.



26
SEPT

Forum
des associations



11 h - 16 h : stands d'information des associations des bénévoles
16 h - 17 h : présentation de l'espace d'écoute et d'information, Hall de l'Hôpital Robert Debré



A vos articles !

Envoyez-nous vos suggestions
d'articles ou d'agenda
à l'adresse
communication@chu-reims.fr

Prochaine sortie de votre
journal pour le 4^{ème} trimestre de
l'année 2019.



PHOTO
du MOIS

Atelier pâtisserie en pédiatrie dans le cadre de l'opération Toques en Truck organisée par l'association Tout le monde contre le cancer.

www.chu-reims.fr

